



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

**Ministère de la transition écologique
Commissariat général au développement durable
ADEME**

**Ministère de l'économie, des finances et de
la relance
Direction générale des entreprises
BPI
CCI & CMA**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TPE ET PME

14 JANVIER 2021

Ordre du jour

Introduction : Thomas Lesueur, Commissaire Général au Développement Durable

Présentations des différents dispositifs d'aides et d'accompagnement à la transition écologique des TPE-PME :

1. Conseil, études et accompagnement des entreprises
2. Financement de projets (équipements, R&D, innovation, etc.)
3. Prêts bonifiés (équipements, R&D, innovation, etc.)
4. Crédits d'impôts
5. Visibilité clients, réseau et partage de bonnes pratiques
6. Ressources humaines et formation

Présentation de la plateforme France Transition Ecologique

Conclusion



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTRODUCTION

THOMAS LESUEUR, COMMISSAIRE GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. CONSEIL, ÉTUDES ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Dispositif d'accélération de la transition écologique de 45 000 artisans, commerçants et indépendants (1/2)



Un dispositif en 3 phases :



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Sensibiliser les chefs d'entreprise aux enjeux de la transition écologique de leurs activités et aux avantages économiques de la démarche (roadshow, réunions d'information, témoignages, quizz, webinaires ...)



DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS

Réaliser un diagnostic de premier niveau qui donne lieu à un plan d'actions.
Avec un conseiller CMA ou CCI (en présentiel principalement ou en distanciel)



ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Orienter le chef d'entreprise vers un accompagnement collectif ou individuel, des actions de coaching et/ou de formation sur des programmes nationaux, régionaux voire locaux

Engager les chefs d'entreprises dans des opérations en lien avec les collectivités et/ou fédérations & unions commerciales locales

Dispositif d'accélération de la transition écologique de 45 000 artisans, commerçants et indépendants (2/2)

Objectifs du dispositif :

- compléter les dispositifs existants, qui s'adressent davantage aux PME
- augmenter de manière significative le nombre de TPE entreprises accompagnées dans leur transformation indispensable dans ce domaine
- optimiser les flux des entreprises, mettre en place des process de production plus respectueux de l'environnement et permettre des économies récurrentes

→ **Réaliser 35 000 diagnostics en phase 2 avec un plan d'action associé**

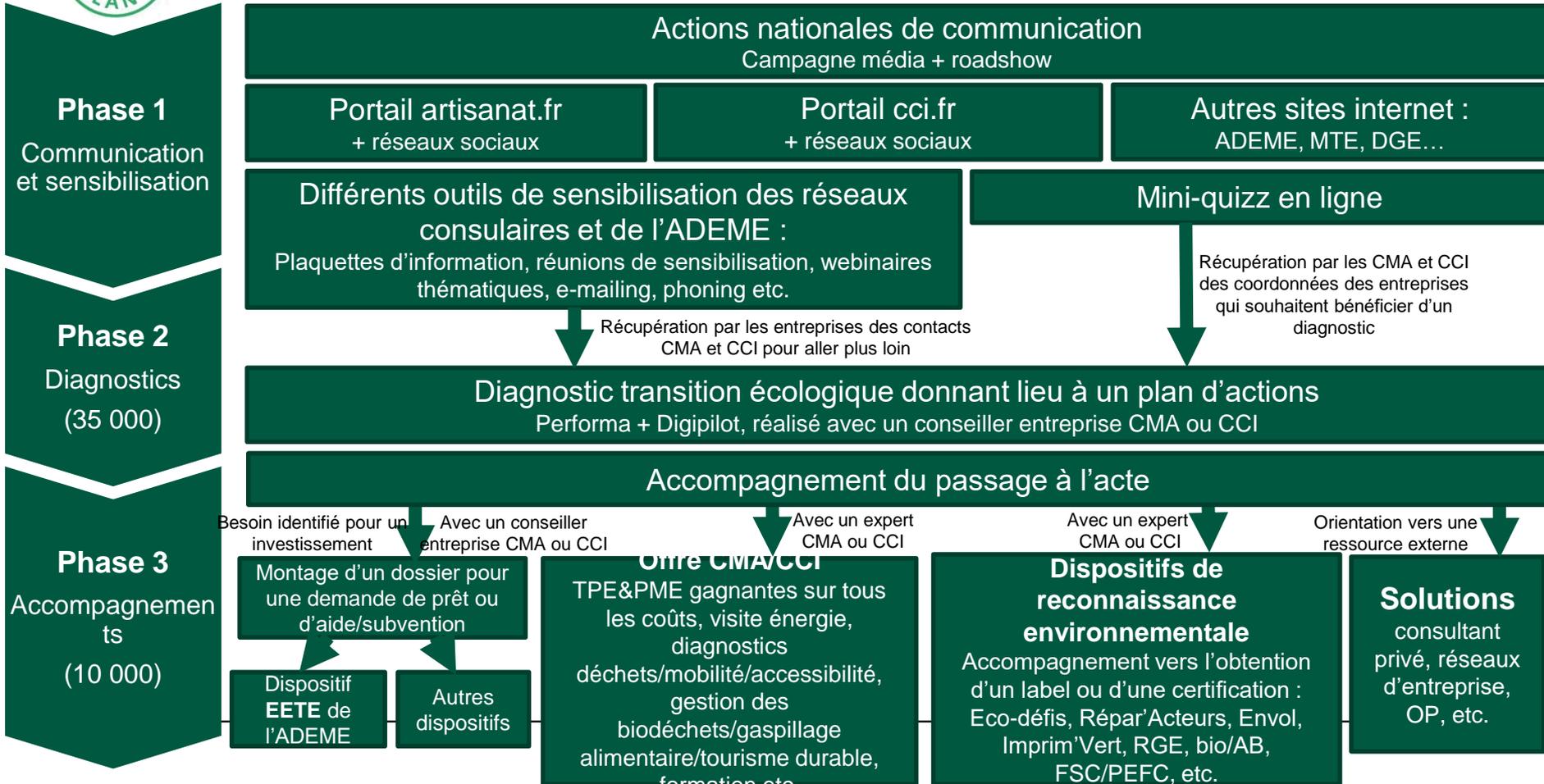
→ **Accompagner 10 000 entreprises en phase 3 pour un passage à l'acte**

➤ Plus d'information (à venir) : <https://www.cci.fr/> , <https://www.artisanat.fr/PlanFranceRelance>



FRANCE RELANCE

Accélération de la transition écologique des artisans, commerçants et indépendants



Dispositifs complémentaires des CCI et CMA

En parallèle :

- **Poursuite des accompagnements TPE&PME gagnantes sur tous les coûts pour les -20 salariés** (+500 accompagnements depuis 2017)
 - *Exemple CMA France : +20% en 2021 et +30% en 2022 pour TPE&PME gagnantes sur tous les coûts*
 - Augmentation des entreprises labellisées Ecodéfis, Imprim'Vert, Répar'Acteurs, Envol, etc.
 - Augmentation des démarches territoriales en lien avec les collectivités : Ecologie Industrielle et Territoriale et autres
- Plus d'information : <https://www.cci.fr/> , <https://cma-france.fr/>

Outils de diagnostics

Diag' Ecoflux (Bpifrance en partenariat avec l'ADEME)

 **Qui : entreprises de moins de 250 employés**

Accompagnement personnalisé permettant de faire l'inventaire des flux de consommations d'énergies, d'eau et de matières, ainsi que des émissions de déchets et de créer un plan d'action pour les réduire et réaliser ainsi des économies durables

➤ Plus d'information : <http://diagecoflux.bpifrance.fr/>

Climatomètre (Bpifrance)

 **Qui : toutes les entreprises**

Outil d'auto-diagnostic en ligne gratuit permettant en moins de 15 min d'avoir accès à une vision globale des enjeux climat pour son entreprise et à de premières recommandations

➤ Plus d'information : <https://climatometre.bpifrance.fr>

Programme SARE : Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique



FAIRE : Service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Qui : Entreprises avec petits locaux tertiaires < 1 000 m²

Porteurs de l'offre : Régions avec soutien technique ADEME et financement CEE

Besoin adressé : Conseil de premier niveau

Périmètre technique : Rénovation et efficacité énergétique

Modalités :

- Espace conseils FAIRE : guichet d'informations et rendez-vous
- Conseil gratuit
- Intervenants : CCI – CMA – EC FAIRE historiques.

Temporalité : Offre accessible à partir de 2021 selon les régions





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. FINANCEMENT DE PROJETS (ÉQUIPEMENTS, INNOVATION, ETC.)

Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Entreprises engagées pour la Transition écologique : Guichet (ADEME)



Pour qui : PME

Aides financières forfaitaires pour des petits investissements et/ou études sur un large périmètre technique, avec des formalités administratives simplifiées. En complément d'autres dispositifs pour des investissements ou études plus conséquents.



Fonds Tourisme Durable – Hébergements touristiques / restauration (ADEME)



Pour qui : PME secteur hébergement et restauration en zone rurale

Accompagnement gratuit par un expert et aide financière à l'investissement.



Pack d'aides à l'éco-conception (ADEME)



Pour qui : PME

Aides financières pour des actions visant l'amélioration des performances environnementales des procédés, produits ou services. Le besoin adressé va de la R&D aux investissements.

Financement de projets

visant à mettre sur le marché des solutions innovantes en faveur de la transition écologique



Programme d'Investissements d'avenir (PIA) : Concours d'innovation i-Nov ou Démonstrateurs



Pour qui : PME innovante offreuse de solution dans le domaine de la transition écologique et énergétique

Aide financière aux projets de R&D et d'innovation visant des marchés de la TEE.



Entreprises engagées pour la Transition écologique (ADEME) : soutien à l'industrialisation et à la commercialisation



Pour qui : PME dans les secteurs relevant de la transition écologique et énergétique

Aide financière forfaitaire pour des investissements d'industrialisation et de commercialisation de solutions innovantes.



Fonds économie circulaire ADEME



Pour qui : PME

Aides financières pour des actions visant la prévention et la valorisation des déchets. Le besoin adressé est principalement l'investissement.

➤ Plus d'information : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>

Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Entreprises engagées pour la Transition écologique (ADEME) : Guichet



Pour qui : PME

Besoin adressé : financement de petits investissements et/ou d'études. Offre de 1^{er} niveau pouvant ensuite être approfondie par d'autres dispositifs pour des investissements ou études plus conséquents.

Périmètre technique : ciblé (énergie, matières, déchets) ou actions transversales. La liste des investissements et/ou études aidables est définie au niveau régional sur une base nationale commune.

Modalités :

- Les modalités de demande d'aide sont conçues pour minimiser les formalités administratives
- L'aide est un forfait défini pour chaque type d'équipement et étude
- Une même demande d'aide peut porter sur plusieurs équipements et études
- Cette offre sera promue au niveau régional avec les partenaires de l'ADEME
- Accès via la plateforme AGIR de l'ADEME

Temporalité : offre accessible durant le premier semestre 2021 (cadre juridique De Minis Covid), **qui pourrait être étendue par la suite**



Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise

FONDS TOURISME DURABLE – Hébergements touristiques / restauration (ADEME)

Pour qui : PME secteur hébergement et restauration en zone rurale



Restauration : restauration commerciale traditionnelle (NAF 56.10A), services de traiteurs (NAF 56.21Z), Activité de restauration dans le cadre de l'agritourisme (fermes-auberges et tables d'hôtes), les activités de restauration dans les hébergements touristiques

Hébergements touristiques : Hôtels et hébergements similaires (NAF 55.10Z), Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (NAF 55.30Z), Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée (NAF 55.20Z), Autres hébergements (NAF55.90Z), Tourisme social du type villages vacances, colonies de vacances, auberges de jeunesse, centres sportifs... (NAF 55.20Z)

Situé dans les zones rurales - communes denses et très peu denses selon la grille INSEE) et communes de < 20 000 habitants dans les bassins d'attractivité de moins de 200 000 habitants

Besoin adressé : conseil et financement de petits équipements

Périmètre technique : achats, eau, énergie, matières premières, déchets (focus particulier sur le gaspillage alimentaire), confort d'été

Modalités :

- Accompagnement gratuit par des partenaires sélectionnés au niveau régional. Le partenaire accompagne l'établissement via un diagnostic et propose un plan d'action.
- Si l'entreprise valide des petits investissements dans son plan d'action et qu'ils sont éligibles dans le catalogue d'action : aide financière forfaitaire avec des formalités administrative simplifiées
- **Temporalité :** offre accessible en 2021 et 2022



Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Pack Eco-conception ADEME

Pour qui : PME.



Besoin adressé : financement d'étude de faisabilité et projet R&D, prédiagnostic, sensibilisation & formation, diagnostic, accompagnement et/ou investissement.

Périmètre technique : actions visant l'amélioration des performances environnementales des procédés, produits ou services. Cela inclut : écoconception, Affichage Environnemental, Ecolabel Européen,

Modalités :

- étude de faisabilité et projet R&D : Appel à projets national (alias PERFECTO)
- Prédiagnostic, sensibilisation & formation : modalités administratives simplifiées idem « Entreprises engagées TE » (S1 2021)
- Diag, formation, accompagnement, investissement : communication et coordination nationales et instruction régionale
- Sur une partie du périmètre : aide forfaitaires et modalités administratives simplifiées
- Des initiatives spécifiques sont prévues dans le numérique, la mode et l'alimentaire

Temporalité : offres accessibles en 2021 et 2022 sur des périodes différentes selon les sujets.



Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Fonds économie circulaire.

Pour qui : Tous types d'entreprises avec des offres spécifiques sur certains secteurs



Besoin adressé : Financement d'études et d'investissement (ou du fonctionnement : Orplast)

Périmètre technique : Prévention et valorisation des déchets. Avec dans le cadre du plan de relance une offre spécifique sur :

- Filière alimentaire : tri et valorisation des biodéchets
- Filière plastiques : Recyclage (notamment Orplast)
- Artisanat : réparation/réemploi (notamment ressourcerie)
- Traçabilité REP bâtiment
- Réemploi et réduction des emballages

Modalités :

- Accès via la plateforme AGIR de l'ADEME
- Sur une partie du périmètre : aides forfaitaires et modalités administratives simplifiées.

Temporalité : offres accessible en 2021 sur des périodes différentes selon les sujets.



Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Fonds décarbonation de l'industrie.

Pour qui : Entreprises industrielles énergivores



Besoin adressé : Financement d'investissement et soutien aux coûts opératoires

Périmètre technique : Substitution des ressources fossiles dans les procédés et notamment :

- Un volet « Chaleur Bas Carbone » (biomasse et CSR) avec aide au CAPEX et à l'OPEX
- Un volet « Efficacité énergétique – Electrification – Décarbonation des procédés » avec aide au CAPEX

Modalités :

- Projets < 3 M€ : accès via site web de l'ASP sur une liste des équipements éligibles
- Projets > 3 M€ : Accès via les appels à projets publiés sur la plateforme AGIR de l'ADEME

Temporalité : offres accessible depuis 2020 sur des périodes différentes selon les sujets.





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. PRÊTS BONIFIÉS (ÉQUIPEMENTS, INNOVATION, ETC.)

Prêts bonifiés (1/2)



bpi
france

Prêt vert ADEME Bpifrance et prêt vert

Qui : ces prêts ont pour objectif d'encourager les PME à engager des projets de transition écologique

Le **Prêt vert ADEME Bpifrance** fera suite à une aide de l'ADEME ou à un Diag' Eco Flux et permettra à l'entreprise :

- D'optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement ;
- D'investir dans la mobilité « zéro carbone » des personnes et des marchandises ;
- D'innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la « dédieselisation ») ;
- D'inclure des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

Son montant pourra aller **jusqu'à 1M€ et la durée jusqu'à 10 ans** (avec un différé de maximum 2 ans).

Le **Prêt vert** viendra quant à lui financer des projets avec une finalité similaire, mais avec un montant maximum de 5M€ et pourra être attribué à des entreprises non soutenues par l'ADEME, les deux produits étant complémentaires.

➤ Plus d'information : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert-ADEME>

Prêts bonifiés (2/2)



Prêt Eco Energie (Bpifrance en partenariat avec les obligés du dispositif CEE et le Ministère de la Transition écologique)

Qui : ce prêt a pour objectif d'encourager l'efficacité énergétique des TPE et des PME

Il finance les opérations standardisées des secteurs « bâtiment tertiaire » et « industrie », ainsi que des investissements/travaux liés (dans la limite de 40% de l'assiette de financement). Son montant pourra aller jusqu'à 500k€ et sa durée jusqu'à 7 ans (dont 2 ans de différé maximal).



➤ Plus d'information : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE>



Prêts méthanisation (Bpifrance en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et l'ADEME)

Qui : afin d'accompagner la structuration d'une filière de biogaz, Bpifrance a déployé deux prêts sans garantie en partenariat avec respectivement le Ministère de l'Agriculture (prêt « méthanisation agricole ») et l'ADEME (prêt « méthanisation injection »).

Le prêt « méthanisation injection » vise à accélérer le développement d'unités d'injection, avec un montant allant jusqu'à 1M€ et une durée jusqu'à 12 ans (dont 2 de différé). Le prêt « méthanisation agricole » soutient quant à lui principalement le développement d'unités de cogénération de petite taille, avec un montant maximal de 500k€ et les mêmes durées. Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et du réseau de Bpifrance.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt pour les investissements de rénovation des bâtiments des TPE-PME du secteur tertiaire



Qui : TPE-PME, locataires ou propriétaires de leurs locaux tertiaires

Crédit d'impôt de **30%** dans la limite de **25 000 €** par entreprise.

Les **travaux de rénovation énergétique éligibles** sont les suivants :

- Isolation : combles ou de toitures, murs, toitures-terrasses
- Chauffe-eau solaire collectif
- Pompe à chaleur (PAC) Chaudière biomasse collective
- Ventilation mécanique
- Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur ou à un réseau de froid
- Systèmes de régulation/programmation du chauffage et de la ventilation
- **En outre-mer uniquement** : réduction des apports solaires par la toiture ; protections des baies contre le rayonnement solaire ; climatiseur performant.

Travaux engagés entre le **1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021**.

Nécessité de faire appel à un professionnel RGE (Reconnu garant de l'environnement) pour certains travaux.

Cumulable avec les certificats d'économies d'énergie et notamment le « Coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires » qui permet des incitations financières plus importantes dans le cas d'un changement de chauffage fioul, charbon ou gaz (hors condensation).



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. VISIBILITÉ CLIENTS, RÉSEAU ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

Visibilité clients, réseau et partage de bonnes pratiques

Communauté du Coq Vert (Bpifrance)

 Qui : bénéficiaires de financements ADEME ou Bpifrance liés à la transition écologique, de labels identifiés, offreurs de solutions technologiques favorables à la transition, producteurs d'ENR

La Communauté du Coq Vert proposera à ses membres un ensemble d'outils concrets pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, les mettre en visibilité et accélérer leur transition environnementale et énergétique (kit de communication, contenus de formation, témoignages d'entreprises engagées, networking, accès à des solutions...).

- Plus d'information : <https://mon.bpifrance.fr/mon-espace/#/formulaire/ccv>



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6. RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Ressources humaines et formation



Dispositif VTE vert (Bpifrance en partenariat avec l'ADEME et la DGEFP)

Aide allant jusqu'à 8k€ pour recruter un jeune talent (étudiant, alternant ou jeune diplômé) en volontariat territorial en entreprise (VTE), dont la mission sera liée à la transition écologique de l'entreprise.

➤ Plus d'information : <https://www.vte-france.fr/vte-vert/>

Dispositifs pour la transition écologique des TPE-PME

Conseil,
Accompagnement

Financement de
projets

Visibilité clients,
réseau et
partage

RH, formation

			Conseil, Accompagnement	Financement de projets	Visibilité clients, réseau et partage	RH, formation
Pack Eco-conception	 					
Entreprises engagées dans la transition écologique/guichet	 					
Entreprises engagées dans la transition écologique/soutien à l'industrialisation et à la commercialisation	 					
Accélération de la transition écologique des TPE (CMA & CCI)	 					
Diag Eco flux (PME)	  					
TPE gagnantes (CMA & CCI)	 					
Climatomètre	 					
Service d'accompagnement à la rénovation énergétique						
Fonds décarbonation (ADEME & ASP)	 					
Prêts Verts	  					
Crédit d'impôt pour les investissements de rénovation des bâtiments du secteur tertiaire						
Coq Vert	  					
Volontariat Territorial en Entreprise Vert (Bpifrance)	 					



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLATEFORME FRANCE TRANSITION ECOLOGIQUE

France Transition Ecologique : plateforme d'accompagnement et de soutien financier public des entreprises dans leur transition écologique

80% des dirigeants de **PME** sont conscients de l'urgence climatique

13% seulement déclarent pouvoir réduire de manière significative leurs émissions carbone dans les 5 prochaines années.

49% pointent le **manque de moyens financiers** dans les causes.

Étude BPI France Le Lab "Les dirigeants des PME-ETI face à l'urgence climatique"

Objectif : Quelles solutions offrir aux **entreprises pour les accompagner dans leur transition** en leur facilitant notamment l'accès aux aides/moyens financiers et autres dispositifs d'accompagnement ?

France Transition Ecologique : plateforme d'accompagnement et de soutien financier public des entreprises dans leur transition écologique

Le projet : suite à une décision du premier conseil de défense écologique, et porté par une lettre de mission adressée au CGDD Thomas Lesueur, le projet France Transition Ecologique est une initiative d'envergure interministérielle (MTE et MEFR) qui a pour objectif, dans sa première phase, de créer une plateforme d'accompagnement et de mise en valeur des dispositifs pour la transition écologique des entreprises.

Offrir un accès à tous les dispositifs de transition écologique

Assurer un accès fonctionnel, via un parcours utilisateur qualifiant, à la base la plus exhaustive possible regroupant les dispositifs à la TEE, sourcée auprès de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux.

Offrir un service usager à forte valeur ajoutée en se mettant à leur place, à l'écoute de leurs besoins

Tester et consolider la solution auprès des usagers pour nourrir le développement de nouveaux accompagnements dans les prochains mois (informations strictement pertinentes, simulateurs, contact experts, simplification du parcours...)

Etre à l'origine d'actions de transition de la part des entreprises

Générer des premiers "leads qualifiés" ayant mené à des demandes de financements ou d'accompagnements effectives pour avoir un véritable impact sur la transition, en mettant en valeur les entreprises qui se sont engagées dans la transition.

➤ **Lancement d'une version beta en mars 2021**



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCLUSION